

LISTING DES ILOTS PAC DU PERIMETRE D'EPANDAGE

N° ILOT	N° INSEE commune	Commune	Surface PAC de l'ilot	Surface exploitée de l'ilot	Occupation du sol 2012	Nature des sols				Surface excise de l'épandage	Surface épandable	Moirs d'exclusion	Observations
						Hyd	Ret	penie	Aptitud e finale				
1	56154	PEILLAC	8,07	7,60	culture	2	2	2	2	1,02	6,58	tiers, cours d'eau	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
				0,47	prairie	0	2	2	0	0,47	0,00	hydromorphe	
2	56154	PEILLAC	4,14	4,14	prairie	0	2	2	0	4,14	0,00	hydromorphe	
				2,84	culture	2	2	2	2		2,84		
3	56154	PEILLAC	3,37	0,53	prairie	0	2	2	0	0,53	0,00	hydromorphe	
				2,70	culture	2	2	2	2	0,14	2,56	tiers	
4	56154	PEILLAC	2,70	2,70	culture	2	2	2	2	0,14	2,56	tiers	
5	56154	PEILLAC	4,39	4,39	culture	2	2	2	2	0,24	4,15	tiers	
6	56154	PEILLAC	2,79	2,72	culture	2	2	2	2		2,72		
7	56154	PEILLAC	1,16	1,16	culture	2	2	2	2		1,16		
9	56154	PEILLAC	1,77	1,61	culture	2	2	2	2	0,11	1,50	tiers	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
				0,16	prairie	0	2	2	0	0,16	0,00	hydromorphe, cours d'eau	
10	56154	PEILLAC	0,40	0,40	prairie	2	2	2	2	0,40	0,00	hydromorphe	
11	56154	PEILLAC	1,43	1,07	culture	2	2	2	2	0,07	1,00	tiers	
12	56154	PEILLAC	2,61	2,61	culture	2	2	2	2	0,16	2,45	tiers	
13	56154	PEILLAC	0,82	0,82	culture	2	2	2	2		0,82		
14	56154	PEILLAC	1,57	1,57	culture	2	2	2	2	0,12	1,45	tiers	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
15	56154	PEILLAC	1,79	1,79	culture	2	2	2	2	0,33	1,46	tiers	
16	56155	PEILLAC	5,07	5,07	culture	2	2	2	2	0,16	4,91	tiers	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
17	56156	PEILLAC	1,67	1,67	culture	2	2	2	2	0,55	1,12	tiers	
18	56157	PEILLAC	0,71	0,71	culture	2	2	2	2	0,70	0,01	gel	
19	56158	PEILLAC	0,87	0,87	culture	2	2	2	2	0,52	0,35	tiers, cours d'eau	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
21	56060	LES FOUGERETS	0,50	0,50	culture	2	2	2	2	0,01	0,49	tiers	
22	56060	LES FOUGERETS	1,26	1,26	culture	2	2	2	2	0,05	1,21	tiers	

LISTING DES ILOTS PAC DU PERIMETRE D'EPANDAGE

N° ILOT	N° INSEE commune	Commune	Surface PAC de l'ilot	Surface exploitée de l'ilot	Occupation du sol 2012	Nature des sols				Surface exclue de l'épandage	Surface épandable	Motifs d'exclusion	Observations
						Hyd	Ret	penie e finale	Aptitud e finale				
23	56162	PEILLAC	1,39	1,39	culture	2	2	2	2	0,54	0,85	tiers	
25	56239	ST VINCENT SUR OUST	3,50	3,50	culture	2	2	2	2		3,50		
26	56239	ST VINCENT SUR OUST	2,41	2,41	culture	2	2	2	2	0,08	2,33	tiers	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
27	56239	ST VINCENT SUR OUST	4,36	4,36	culture	2	2	2	2		4,36		
28	56166	PEILLAC	1,08	1,08	culture	2	2	2	2	0,02	1,06	tiers	
30	56239	ST VINCENT SUR OUST	0,36	0,36	culture	0	2	2	0	0,36	0,00	hydromorphie	
31	56166	PEILLAC	10,32	10,05	culture	2	2	2	2	0,52	9,53	tiers, cours d'eau	
33	56166	PEILLAC	0,76	0,76	prairie	0	2	2	0	0,76	0,00	hydromorphie	
34	56166	PEILLAC	1,29	1,29	culture	2	2	2	2	0,04	1,25	cours d'eau, jachère	
35	56166	PEILLAC	3,79	3,79	culture, prairie	2	2	2	2	0,65	3,14	tiers, cours d'eau, hydromorphie	Protection végétalisée permanente > à 10 ml / cours d'eau
36	56166	PEILLAC	1,41	1,41	culture	2	2	2	2	0,03	1,38	cours d'eau, jachère	
			79,98	77,06						13,01	64,18		

DIAGNOSTIC ANTI EROSIF

EARL DES MILLES PLUMES

communes	N° d'îlot	SAU	facteur de risque	Niveau de risque	Mesures anti-érosives mises en place ou existantes
PEILLAC	1	8,07	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau au Sud est séparé de l'îlot par une bande enherbée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
PEILLAC	2	4,14	Hydromorphie	Risque fort	La partie Ouest de l'îlot est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique. Côté Ouest de l'îlot, des bois bordent l'îlot et sont des obstacles naturels qui réduisent la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement.
PEILLAC	3	3,37	Hydromorphie	Risque fort	La partie est est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique.
PEILLAC	4	2,70	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	5	4,39	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	6	2,72	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	7	1,16	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	9	1,77	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau au Sud est séparé de l'îlot par une bande enherbée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
PEILLAC	10	0,40	Hydromorphie	Risque fort	L'îlot est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique. Des bois bordent l'îlot et sont des obstacles naturels qui réduisent la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement.
PEILLAC	11	1,07	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	12	2,61	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	13	0,82	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	14	1,57	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau à l'Ouest est séparé de l'îlot par une bande boisée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
PEILLAC	15	1,79	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	16	5,07	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau à l'Est est séparé de l'îlot par une bande végétalisée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
PEILLAC	17	1,67	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	18	0,71	Hydromorphie	Risque fort	L'îlot est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique. Des bois bordent l'îlot et sont des obstacles naturels qui réduisent la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement.
PEILLAC	19	0,87	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau à l'Ouest est séparé de l'îlot par une bande végétalisée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
LES FOUGERETS	21	0,5	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
LES FOUGERETS	22	1,26	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	23	1,39	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
ST VINCENT SUR OUST	25	3,5	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
ST VINCENT SUR OUST	26	2,41	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
ST VINCENT SUR OUST	27	4,36	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
PEILLAC	28	1,08	aucun	Risque nul	Ni cours d'eau ni point d'eau à moins de 35 m de l'îlot
ST VINCENT SUR OUST	30	0,36	Hydromorphie	Risque fort	L'îlot est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique. Des bois bordent l'îlot et sont des obstacles naturels qui réduisent la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement.
PEILLAC	31	10,05	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau à l'Est est séparé de l'îlot par une bande enherbée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
PEILLAC	33	0,76	Hydromorphie	Risque fort	L'îlot est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique. Des bois bordent l'îlot et sont des obstacles naturels qui réduisent la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement.
PEILLAC	34	1,29	Hydromorphie	Risque fort	L'îlot est hydromorphe et ne reçoit aucun apport organique. Des bois bordent l'îlot et sont des obstacles naturels qui réduisent la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement.

PEILLAC	35	3,79	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau à l'Est est séparé de l'îlot par une bande enherbée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.
PEILLAC	36	1,41	Cours d'eau	Risque moyen	Le cours d'eau à l'Est est séparé de l'îlot par une bande enherbée de plus de 10 m de large. Cette bande boisée comme les talus qui bordent partiellement l'îlot sont des obstacles naturels au ruissellement des eaux.

77.06

06/02/2020 *Etude terrain qui énumère les risques d'érosion*

REPRISE

VALIDATION PAR L'ELEVEUR

PASSAGE SUR LE TERRAIN

Réalisé par le bureau d'études ELIBAT

Pente (IGN maillage de 50 m)

Hydromorphie (INRA : données sol)

Profondeur du sol (INRA : données sol)

Sources de données :

-

-

-

Pièce n°19 :

PVEF

Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

SCEA DE L'OUST

ST CONGARD

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	27,8
Colza (oléagineux)	10,0
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	
Légumes	2,8
Jachères, vergers...	
Maïs ensilage	73,8
Autres fourrages	
Prairies de fauche	
Prairies pâturées	36,3
Total	150,7

Parcours volailles	0,0
Dérobées pâturées	0,0
Autres dérobées	28,0

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	25350	168	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	7137	47	
N total (kg)	32487	216	

9.1) Comparaison des apports d'N élevage et exports des récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	25350	73%
Exportations	34620	

9.2) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	Plafond / ha en vigueur
Apports d'azote	32487	215,6	50
dont restitution au pâturage	3128	20,8	
dont épandage N organique	22223	147,5	
dont fertilisation minérale	7137	47,4	
Exportation par les récoltes	34620	229,7	
Solde BGA (apport-export)	-2133	-14,2	
Solde BGA hors légumineuses *	-2133	-14,2	

10) Apports de phosphore et balance globale en phosphore

kg de P ₂ O ₅	sur SAU	par ha	Plafond en vigueur
Apports de phosphore	12583	83,5	95
dont Restitutions pâturage	1373	9,1	
Epannage P organique	11210	74,4	
Fertilisation minérale	0	0,0	
Exportation par les récoltes	13385	88,8	
Solde de la balance phosphore (apport-export)	-802	-5,3	

Apport/Export
94%

7.1) Bilan fourrager

> Fourrages produits sur l'exploitation	t MS	Achat - cession	t MS disponibles
Herbe pâturée	290		290
Herbe fauchée	0		0
Maïs ensilage	1241		1241
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	140		140
Total	1672	0	1672

> Substituts de fourrages

Fourr. déshydratés, drèches, coproduits...	
Paille aliment	100
Total ressources en fourrages	1772

>> Besoins du troupeau

	UGB	tMS/UGB	Besoin
Vaches laitières	196	6,2	1212
Autres bovins	93	6,2	577
Autres herbivores	0	6,2	0
Total besoins en t de MS			1789

Bilan	Ressources - Besoins (t MS)	-17
	Taux de couverture des besoins	99%

7.2) Gestion du pâturage

Surfaces pâturées	36,3 ha équiv.
Fourrages pâturés	290 t de MS
Seuil critique	667 UGB.JPP/ha
Pression de pâturage	430 UGB.JPP/ha

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N

11) Apports de potassium par les épandages et exportations par les cultures

	sur SAU	par ha
Apports de K ₂ O par les épandages organiques	31232	207
Exportations par les cultures	35045	233

Informations complémentaires :



Synthèse et bilans du projet agronomique sur l'exploitation

EARL DES MILLES PLUMES

ST CONGARD

6) Principales cultures

Surfaces de l'exploitation	SAU ha
Céréales	33,2
Colza (oléagineux)	10,7
Pois (protéagineux)	
Maïs grain	22,5
Légumes	3,8
Jachères, vergers...	
Maïs ensilage	
Autres fourrages	
Prairies de fauche	6,9
Prairies pâturées	
Total	77,1

Parcours volailles	0,0
Dérobées pâturées	0,0
Autres dérobées	10,7

8) Fertilisation azotée et pression par ha

Azote (kg)	sur SAU	par ha	Plafond / ha directive nitrate
N issu d'élevage	7835	102	170
N organique non élevage	0	0	
N minéral (kg N)	4423	57	
N total (kg)	12258	159	

9.1) Comparaison des apports d'N élevage et exports des récoltes

kg d'azote N	sur SAU	ratio Apport / Export
Apports N élevage	7835	69%
Exportations	11364	

9.2) Balance globale de fertilisation azotée sur l'exploitation (BGA)

kg d'azote N	sur SAU	par ha	Plafond / ha en vigueur
Apports d'azote	12258	159,0	50
dont restitution au pâturage	0	0,0	
dont épandage N organique	7835	101,6	
dont fertilisation minérale	4423	57,4	
Exportation par les récoltes	11364	147,4	
Solde BGA (apport-export)	894	11,6	
Solde BGA hors légumineuses *	894	11,6	

10) Apports de phosphore et balance globale en phosphore

kg de P ₂ O ₅	sur SAU	par ha	Plafond en vigueur
Apports de phosphore	5970	77,4	95
dont Restitutions pâturage	0	0,0	
Epannage P organique	5970	77,4	
Fertilisation minérale	0	0,0	
Exportation par les récoltes	4889	63,4	Apport/Export 122%
Solde de la balance phosphore (apport-export)	1080	14,0	

11) Apports de potassium par les épandages et exportations par les cultures

	sur SAU	par ha
Apports de K ₂ O par les épandages organiques	8915	116
Exportations par les cultures	6683	87

Informations complémentaires :

7.1) Bilan fourrager

	t MS	Achat - cession	t MS disponibles
> Fourrages produits sur l'exploitation			
Herbe pâturée	0		0
Herbe fauchée	21		21
Maïs ensilage	0		0
Betterave	0		0
Autres fourrages pâturés	0		0
Autres fourrages fauchés	32		32
Total	53	0	53

> Substituts de fourrages

Fourr. déshydratés, drèches, coproduits...	
Paille aliment	
Total ressources en fourrages	53

>> Besoins du troupeau

	UGB	tMS/UGB	Besoin
Vaches laitières	0	6,2	0
Autres bovins	0	6,2	0
Autres herbivores	0	6,2	0
Total besoins en t de MS			0

Bilan	Ressources - Besoins (t MS)	53
	Taux de couverture des besoins	

7.2) Gestion du pâturage

Surfaces pâturées	0,0 ha équiv.
Fourrages pâturés	0 t de MS
Seuil critique	0 UGB.JPP/ha
Pression de pâturage	0 UGB.JPP/ha

* Légumineuses à soldes négatifs	0,0 ha
Total des soldes négatifs	0 kg N



CONVENTION D'EPANDAGE

Dans le cadre d'une valorisation agricole des effluents d'élevage ICPE par épandage,

Il est convenu entre :

Nom de l'exploitant fournisseur des effluents : **EARL DES MILLES PLUMES**

Dénommé producteur d'effluent dans ce qui suit.

Demeurant à « **Sainte Marie** »

Sur la commune de **ST CONGARD 56140**

SIRET : **398 323 337 00012**

Et

Nom de l'exploitant receveur des effluents : **SCEA DE L'OUST**

Dénommé agriculteur bénéficiaire dans ce qui suit.

Demeurant à « **Sainte Marie** »

Sur la commune de **SAINT CONGARD 56140**

SIRET : **419 105 028 00023**

Article 1 - Engagement du producteur

Le producteur d'effluent s'engage, chaque année, à mettre à disposition de l'agriculteur bénéficiaire, une quantité d'effluents d'élevage sous forme de **lisier de canards**, correspondant à **6000 unités d'azote et 4404 unités P₂O₅** (calculées sur la base des références les plus actuelles) **en échange de 3000 kg N et 1278 kg P₂O₅ sous forme de fumier de bovins**, en période d'utilisation appropriée au plan agronomique et conformément à un programme prévisionnel établi chaque année entre les cocontractants.

Le producteur d'effluent complète le bon de livraison (qui figure dans le cahier de fertilisation) à chaque apport. Il informe annuellement les services de la Préfecture des quantités exportés.

Article 2 – Engagement de l'agriculteur-bénéficiaire (receveur des effluents)

L'agriculteur-bénéficiaire atteste que son exploitation agricole comporte :

Catégories d'animaux	Effectifs	uN totales produites	SAU totale (ha)	SPE (ha)	SPE mise à disposition (Ha)
Vaches laitières	170	22350	150,71	122,66	122,66
Génisses	150				
Bovins viande	40				

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à valoriser annuellement la quantité de **6000 unités d'azote et de 4404 unités P₂O₅ en échange de 3000 kg N et 1278 kg P₂O₅ sous forme de fumier de bovins** mise à disposition par le producteur d'effluent sur les surfaces de terres épandables répertoriées en annexe technique de la présente convention et figurant au plan d'épandage du producteur d'effluent.

L'agriculteur bénéficiaire signe le bon de livraison correspondant à la quantité importée.

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à assurer une bonne utilisation agronomique de ces effluents, en respectant les règles définies par la législation sur les Installations Classées en vigueur (précisées dans l'arrêté préfectoral du producteur).

L'agriculteur bénéficiaire atteste que les surfaces épandables et pâturées de son exploitation sont aptes à recevoir des quantités d'effluents (effluent produit sur place + effluent importé – effluent exporté).

L'agriculteur bénéficiaire déclare ne recevoir aucun autre effluent d'un autre élevage*,
~~ou, dans le cas contraire :~~

~~L'agriculteur bénéficiaire déclare que son exploitation reçoit des déjections issues des producteurs suivants :~~

Article 3 - Durée de la convention

La présente convention porte sur une durée de **trois années**** à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'autorisation ou du récépissé de déclaration de l'installation classée du producteur.

Article 4 - Changement d'exploitant agricole

En cas de changement d'exploitant agricole, ou s'il est mis fin à l'exploitation des parcelles (cessation d'activité, vente ou mutation foncière...) l'agriculteur bénéficiaire devra en avvertir le producteur d'effluent dès sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une copie de cette correspondance sera adressée à la Préfecture (service des Installations Classées agricoles).

Article 5 – Résiliation

Avant son terme normal (3 ans), la convention ne peut être résiliée *qu'avec l'accord des deux parties signataires.*

La résiliation de la présente convention nécessite un préavis de six mois adressé sous pli recommandé par l'une des parties à l'autre partie signataire. Une fois l'accord des 2 parties obtenu, le producteur d'effluent adresse à la préfecture dans un délai de 3 mois avant la date de résiliation (service des Installations Classées agricoles) les solutions envisagées pour compenser cette résiliation.

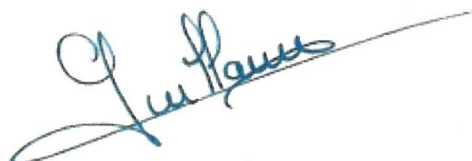
La convention peut être renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente, sauf dénonciation par l'une des parties, par lettre recommandée adressée à l'autre signataire, ainsi qu'à la préfecture (service des Installations Classées agricoles), six mois avant la date d'expiration de la période en cours.

Fait en deux exemplaires à St Congard....., le 22/02/2020.....

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur d'effluent
EARL DES MILLES PLUMES

L'agriculteur bénéficiaire
SCEA DE L'OUST



* Rayer la mention inutile

** La durée de trois ans est une durée minimale, les cocontractants peuvent décider un engagement plus long.

CONVENTION D'EPANDAGE

Dans le cadre d'une valorisation agricole des effluents d'élevage ICPE par épandage,

Il est convenu entre :

Nom de l'exploitant receveur des effluents : **SCEA DE L'OUST**

Dénommé agriculteur bénéficiaire dans ce qui suit.

Demeurant à « **Sainte Marie** »

Sur la commune de **SAINT CONGARD 56140**

SIRET : **419 105 028 00023**

Et

Nom de l'exploitant fournisseur des effluents : **EARL DES MILLES PLUMES**

Dénommé producteur d'effluent dans ce qui suit.

Demeurant à « **Sainte Marie** »

Sur la commune de **ST CONGARD 56140**

SIRET : **398 323 337 00012**

Article 1 - Engagement du producteur

Le producteur d'effluent s'engage, chaque année, à mettre à disposition de l'agriculteur bénéficiaire, une quantité d'effluents d'élevage sous forme de fumier de bovins, correspondant à **3000 unités d'azote et 1278 unités P₂O₅** (calculées sur la base des références les plus actuelles) **en échange de 6000 kg N et 4404 kg P₂O₅ sous forme de fumier de bovins**, en période d'utilisation appropriée au plan agronomique et conformément à un programme prévisionnel établi chaque année entre les cocontractants.

Le producteur d'effluent complète le bon de livraison (qui figure dans le cahier de fertilisation) à chaque apport. Il informe annuellement les services de la Préfecture des quantités exportés.

Article 2 – Engagement de l'agriculteur-bénéficiaire (receveur des effluents)

L'agriculteur-bénéficiaire atteste que son exploitation agricole comporte :

Catégories d'animaux	Effectifs	uN totales produites	SAU totale (ha)	SPE (ha)	SPE mise à disposition (Ha)
volaille	8500 40000	17243	77.1	64.2	64.2

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à valoriser annuellement la quantité de **3000 unités d'azote et de 1278 unités P₂O₅ en échange de 6000 kg N et 4404 kg P₂O₅ sous forme de fumier de bovins** mise à disposition par le producteur d'effluent sur les surfaces de terres épandables répertoriées en annexe technique de la présente convention et figurant au plan d'épandage du producteur d'effluent.

L'agriculteur bénéficiaire signe le bon de livraison correspondant à la quantité importée.

L'agriculteur bénéficiaire s'engage à assurer une bonne utilisation agronomique de ces effluents, en respectant les règles définies par la législation sur les Installations Classées en vigueur (précisées dans l'arrêté préfectoral du producteur).

L'agriculteur bénéficiaire atteste que les surfaces épandables et pâturées de son exploitation sont aptes à recevoir des quantités d'effluents (effluent produit sur place + effluent importé – effluent exporté).

L'agriculteur bénéficiaire déclare ne recevoir aucun autre effluent d'un autre élevage*,
~~ou, dans le cas contraire :~~

~~L'agriculteur bénéficiaire déclare que son exploitation reçoit des déjections issues des producteurs suivants :~~

Article 3 - Durée de la convention

La présente convention porte sur une durée de **trois années**** à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'autorisation ou du récépissé de déclaration de l'installation classée du producteur.

Article 4 - Changement d'exploitant agricole

En cas de changement d'exploitant agricole, ou s'il est mis fin à l'exploitation des parcelles (cessation d'activité, vente ou mutation foncière...) l'agriculteur bénéficiaire devra en avvertir le producteur d'effluent dès sa décision, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Une copie de cette correspondance sera adressée à la Préfecture (service des Installations Classées agricoles).

Article 5 – Résiliation

Avant son terme normal (3 ans), la convention ne peut être résiliée *qu'avec l'accord des deux parties signataires.*

La résiliation de la présente convention nécessite un préavis de six mois adressé sous pli recommandé par l'une des parties à l'autre partie signataire. Une fois l'accord des 2 parties obtenu, le producteur d'effluent adresse à la préfecture dans un délai de 3 mois avant la date de résiliation (service des Installations Classées agricoles) les solutions envisagées pour compenser cette résiliation.

La convention peut être renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente, sauf dénonciation par l'une des parties, par lettre recommandée adressée à l'autre signataire, ainsi qu'à la préfecture (service des Installations Classées agricoles), six mois avant la date d'expiration de la période en cours.

Fait en deux exemplaires à St Congard....., le 22/02/2020.....

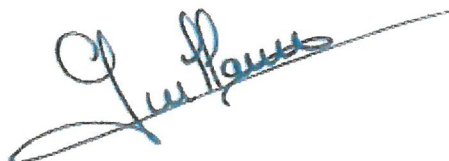
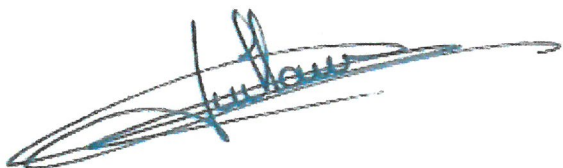
Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé »

Le producteur d'effluent

SCEA DE L'OUST

L'agriculteur bénéficiaire

EARL DES MILLES PLUMES



* Rayer la mention inutile

** La durée de trois ans est une durée minimale, les cocontractants peuvent décider un engagement plus long.

Pièce n°20

Intégration du projet dans le paysage et infrastructures agro-écologiques

Le projet d'augmentation ne prévoit pas de nouvelle construction.

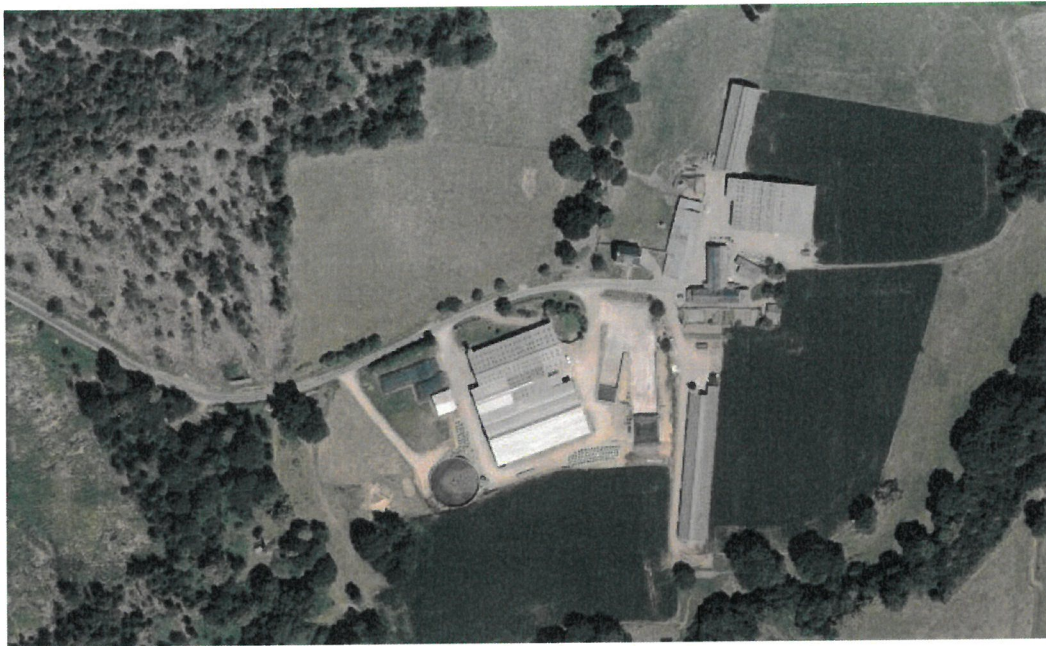


Figure 3 : Vue aérienne du site d'élevage



Figure 4 : Vue de l'entrée du site d'élevage

Le site choisi pour le projet se localise dans une zone affectée à l'agriculture avec la présence de bâtiments déjà existants. La SCEA dispose d'un ensemble de bâtiments pratiques, fonctionnels qui soit en parfaite cohérence avec le projet d'exploitation. Les matériaux utilisés permettront une intégration dans l'environnement local. Ils sont en harmonie avec les couleurs présentes sur les bâtiments environnants et les couleurs présentes dans la nature.

Les arbres autour des abords de l'exploitation sont des éléments favorables pour les oiseaux et gibier favorisent leur habitat. Ils seront conservés afin de préserver et compenser les nuisances sur le milieu. Les animaux de l'élevage sont élevés dans des bâtiments fermés. Le pâturage est géré en veillant à ne pas créer de borbier autour des zones d'affouragement. Les animaux ne s'abreuvent pas directement dans les cours d'eau qui bordent les pâtures.

L'ensemble des mesures prises contribue ainsi à limiter l'impact visuel du site d'exploitation et favorise son intégration dans le paysage.

Pièce n°21

Habitats naturels espèces protégées et zones protégées

I. ZNIEFF (ZONES NATURELLES D'INTERET ECOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE)

Lancé en 1982, l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant un fort intérêt biologique et un bon état de conservation. Les ZNIEFF de type I représentent des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique. Les ZNIEFF de type II sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés offrant des potentialités biologiques importantes. A partir de l'inventaire des ZNIEFF, sont désignées les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

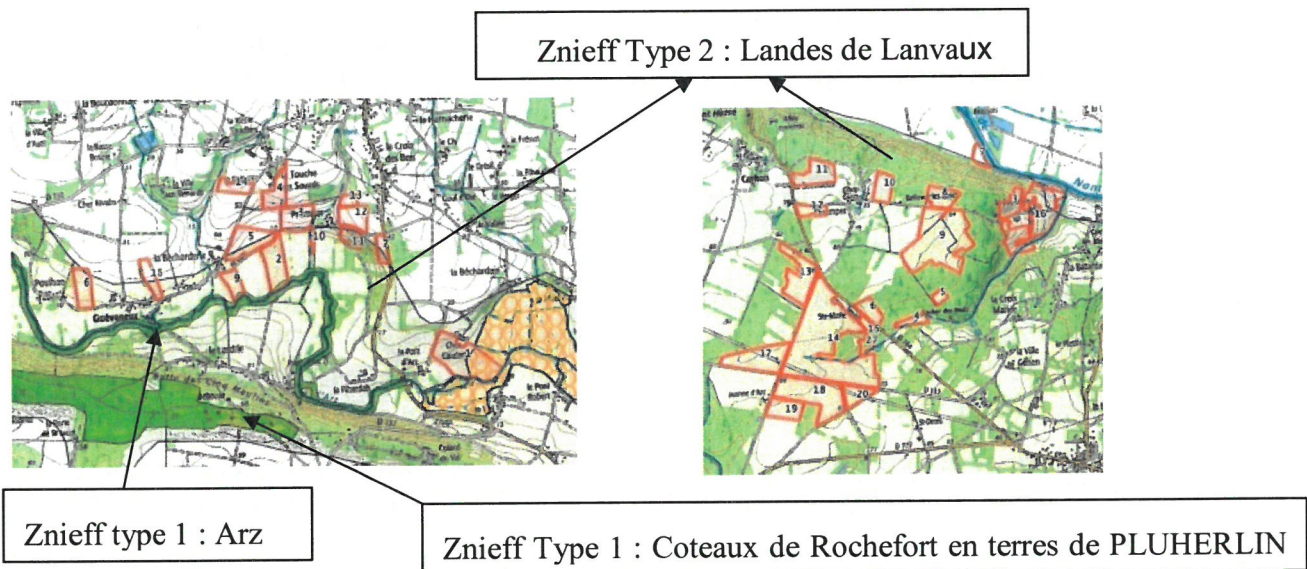


Figure 5 : Localisation des ZNIEFF de la SCEA DE L'OUST et de l'EARL DES MILLES PLUMES

Le projet situé à « la coudraie » à ST CONGARD n'est pas situé dans une ZNIEFF. Cependant, des parcelles du plan d'épandage sont notamment situées dans une zone :

Nom des ZNIEFF	Ilots dans la ZNIEFF
530014743 Landes de Lanvaux – ZNIEFF de type 2	Ilots 1, 11, 10, 2, 9, 6 une partie du 15, 5 et 7 de l'EARL DES MILLES PLUMES Ilots 29, 11, 10, 12, 8, 9, 3, 16, 5, 4, 6, 13, 14, 17, 18, 19, 20 de la SCEA DE L'OUST
530015505– ZNIEFF de type 1 Arz	Les ilots 9 et 2 de l'EARL DES MILLES PLUMES bordent cette ZNIEFF
530008256 Znieff Type 1 Coteaux de Rochefort en terres de PLUHERLIN	Aucuns îlots concernés

Figure 6 : Parcelles concernées par les ZNIEFF

Le projet de la SCEA DE L'OUST n'aura pas d'impact sur ces parcelles étant déjà en culture. Les pratiques ne seront pas modifiées.

IX. ZICO (ZONE IMPORTANTE POUR LA CONSERVATION DES OISEAUX)

Ces zones ont été définies suite à un inventaire réalisé dans l'objectif de transposer la Directive européenne n° 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite directive Oiseaux, concernant la conservation des oiseaux sauvages. A partir de l'inventaire des ZICO, sont désignées les zones de protection spéciale (ZPS). Ces zones ont pour objet la protection, la gestion et la régulation des oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen des États membres, et concerne, en particulier, les espèces migratrices et les oiseaux rares ou menacés.

Aucune ZICO n'est localisée dans un rayon de 3 km du site et des parcelles du plan d'épandage. La plus proche est située à 6,9 km au sud-est du site d'élevage. Il s'agit de la Forêt du Gavre.

X. RESERVE NATURELLE

Les réserves naturelles sont des territoires classés lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, de gisements de minéraux et de fouilles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader. Le classement peut affecter le domaine public maritime et les eaux territoriales françaises.

Il n'existe pas ni de réserve naturelle nationale ni de réserve naturelle régionale sur la zone d'étude. La réserve naturelle la plus proche est les Landes de Monteneuf situé à 14 km du plan d'épandage et du site d'élevage.

XI. PARC NATUREL REGIONAL

Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social et d'éducation et de formation du public. Un parc naturel régional (PNR) s'applique à tout territoire à l'équilibre fragile et au patrimoine naturel et culturel riche et menacé faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine.

Les régions ont l'initiative de la création d'un parc naturel régional. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord de l'ensemble des collectivités territoriales concernées. L'accord explicite des communes à la charte constitue le fondement du parc naturel régional. Elle est adoptée par décret portant classement en parc naturel régional pour une durée maximale de dix ans. Les objectifs sont de protéger ce patrimoine, de contribuer à l'aménagement du territoire, et au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie, d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public, de réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines et contribuer à des programmes de recherche.

Il n'existe pas de parc naturel régional sur la zone d'étude. Le parc Naturel régional le plus proche est le Golfe du Morbihan situé à 16 km.

XII. RESERVES BIOLOGIQUES DE L'ONF (RESERVES BIOLOGIQUES DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS)

Ces réserves sont des espaces forestiers riches protégés, rares ou fragiles, dans les forêts domaniales et dans les forêts non domaniales soumises au régime forestier (forêts appartenant aux communes, aux départements, aux régions et aux établissements publics). Ces espaces forestiers sont gérés par l'ONF, par convention entre le ministère de l'Environnement, le ministère de l'Agriculture et l'Office national des forêts (conventions du 3 février 1981 et du 14 mai 1986). Les objectifs assignés à l'ONF sont d'assurer une gestion particulière orientée vers la sauvegarde de la faune, de la flore ou de toute autre ressource naturelle, de mettre en place des programmes d'observation scientifiques et des actions d'éducation du public.

Il n'existe pas de réserves biologiques de l'ONF dans la zone d'étude.

XIII. ARRETES PREFECTORAL DE PROTECTION DE BIOTOPE

Un arrêté de protection de biotope s'applique à la protection de milieux peu exploités par l'homme et abritant des espèces animales et/ou végétales sauvages protégées.

Il permet au préfet de fixer par arrêté les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d'un département, la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, à la reproduction, au repos ou à la survie d'espèces protégées. Les objectifs sont la préservation de biotope (entendu au sens écologique d'habitat) tels que dunes, landes, pelouses, mares,... nécessaires à la survie d'espèces protégées en application des articles L. 411-1 et L. 411-6 du code de l'environnement ; et plus généralement l'interdiction des actions pouvant porter atteinte à l'équilibre biologique des milieux.

Aucun arrêté de protection de biotope n'a été signé dans le périmètre de la zone d'étude.

XIV. ZONES HUMIDES

Selon le code de l'environnement, les zones humides sont des « terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année». (Art. L.211-1).

La vie des milieux humides est intimement liée à l'eau et à sa dynamique. L'eau façonne ces espaces, y apporte des matières minérales ou organiques et y favorise l'explosion de la vie. Les milieux humides, de leur côté, influent grandement sur les cycles de l'eau et des matières qu'elle véhicule ; ils jouent un rôle de « tampon » et de « filtre » particulièrement important.

Grâce à leur fonctionnement, les milieux humides offrent de nombreux services à l'humanité. Il est possible de distinguer des services d'approvisionnement (agriculture, eau...), des services de régulation (épuration des eaux...), et des services culturels (loisirs, paysages, art...).

Le site d'élevage n'est pas situé en zone humide. Toutes les parcelles classées en zone humide sont inaptes à l'épandage.

XV. CAPTAGES D'EAU DESTINES A LA CONSOMMATION HUMAINE ET PERIMETRE DE PROTECTION

Dans les bassins hydrologiques dédiés principalement à l'alimentation en eau potable, la qualité des eaux brutes doit être conforme à la directive cadre européenne n° 2000/60/CE du 23 octobre 2000.

Les périmètres de protection de captage ont pour objectif de préserver la ressource, contre les pollutions accidentelles, ponctuelles et locales. Trois types de périmètres peuvent être définis :

- **un périmètre immédiat (A)** est établi autour de l'ouvrage. Il est clos et acquis en pleine propriété par la collectivité. Toutes les activités autres que celles liées à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages de captage et du périmètre immédiat sont interdites ;
- **un périmètre rapproché (B)** : toutes les activités susceptibles de nuire à la qualité des eaux y sont interdites ou réglementées. Une réglementation est proposée pour les habitations, les bâtiments agricoles, les règles d'épandage et les pratiques agricoles. A l'intérieur du périmètre rapproché, un secteur sensible peut être défini. Les contraintes y sont plus fortes, elles réglementent l'usage du sol ;
- **un périmètre éloigné** (facultatif) où sont applicables des recommandations.

Aucun périmètre de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine ne touche le site d'élevage

Pièce n°22

Calcul de stockage

Tab 1a - RUMINANTS • BÂTIMENTS, PLEIN AIR EN HIVER

Repère de l'unité de fonctionnement	Unité de fonctionnement, mode de logement, surface existante estimée et nombre de places	Type d'animaux	Effectifs moyens	Mode d'alimentation	Durée de présence (en mois)	Nombre d'UGB	kg totaux	kg totaux maîtrisables	Nature et quantité de litière par animal et par jour	Type de déjections à stocker	Périodicité de curage ou de raclage	Destination des déjections
1	B1.1 Aire d'exercice couverte (20 places)	VL8	20		12,0 12,0	23,0	1 820 kgN	1 092kgN		L	1f/j	STO1
2	B1.2 L'aire de couchage paillée (système 50%) (20 places)	"	"		"	"	"	728kgN		FTCa	1f/2m	SC
3	B2.1 L'aire de couchage paillée (système 50%) (15 places)	GL2	15		12,0 3,0	10,5	810 kgN	81kgN		FTCa	1f/2m	SC
4	B2.2 Aire d'exercice couverte (15 places)	"	"		"	"	"	122kgN		L	2f/s	STO1
5	B3 Tous couloirs béton (logettes 3 rangs) (150 places)	VL8	150		12,0 12,0	172,5	13 650 kgN	13 650kgN		L	35f/j	STO1
6	B4 Cases collectives sur litière paillée (34 places)	VxE	34		12,0 12,0	10,2	850 kgN	850kgN		FTCa	1f/2m	SC
7	B5.1 Aire de couchage paillée "intégrale" (26 places)	GL0	26		12,0 12,0	7,8	650 kgN	650kgN		FTCa	1f/2m	SC
8	B5.2 Aire de couchage paillée "intégrale" (24 places)	GL1	24		12,0 3,0	14,4	1 020 kgN	255kgN		FTCa	1f/2m	SC
9	B8 Aire de couchage paillée "intégrale" (40 places)	BV0 BV1-4	20 20		12,0 12,0	6,0 12,0	1 210 kgN	1 210kgN		FTCa	1f/2m	SC
10	B7 Aire de couchage paillée "intégrale" (51 places)	GL1 GL2	36 15		12,0 3,0	21,6 10,5	2 340 kgN	585kgN		FTCa	1f/2m	SC
11												
12												

Ruminants	Total a	Maîtrisable b	Plein air c	Pâturage d=a-(b+c)
kgN/an	22 350	19 223		3 127
UGB pour la consommation de fourrage	288,5			

Tab 1a - DESCRIPTION DES UNITÉS • RUMINANTS

1 - B1.1		Aire d'exercice couverte																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="text-align: left;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aou</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité 24 h/j</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité 24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 h/j													12 h/j													8 h/j												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité 24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
16 h/j																																																																																										
12 h/j																																																																																										
8 h/j																																																																																										
Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)	20	110 %	Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																							
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents																																																																																										
Type de déjections à stocker	STO1	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>																																																																																	
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

2 - B1.2		L'aire de couchage paillée (système 50%)																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="text-align: left;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aou</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité 24 h/j</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité 24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 h/j													12 h/j													8 h/j												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité 24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
16 h/j																																																																																										
12 h/j																																																																																										
8 h/j																																																																																										
Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)	20	110 %	Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																							
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents																																																																																										
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>																																																																																	
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

3 - B2.1		L'aire de couchage paillée (système 50%)																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="text-align: left;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aou</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité 24 h/j</td> <td></td><td></td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité 24 h/j			✓	✓	✓	✓							16 h/j													12 h/j													8 h/j												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité 24 h/j			✓	✓	✓	✓																																																																																				
16 h/j																																																																																										
12 h/j																																																																																										
8 h/j																																																																																										
Génisse > 2ans (lait)	15	120 %	Exploitation: 12,0 mois Unité: 3,0 mois																																																																																							
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents																																																																																										
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>																																																																																	
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

4 - B2.2		Aire d'exercice couverte																																																																																								
Animaux	Effectifs moyens	%Stock	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th style="text-align: left;">Présence</th> <th>sep</th><th>oct</th><th>nov</th><th>dec</th><th>jan</th><th>fev</th><th>mar</th><th>avr</th><th>mai</th><th>jun</th><th>juil</th><th>aou</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité 24 h/j</td> <td></td><td></td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td>✓</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>16 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>12 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> <tr> <td>8 h/j</td> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité 24 h/j			✓	✓	✓	✓							16 h/j													12 h/j													8 h/j												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aou																																																																														
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																														
Unité 24 h/j			✓	✓	✓	✓																																																																																				
16 h/j																																																																																										
12 h/j																																																																																										
8 h/j																																																																																										
Génisse > 2ans (lait)	15	120 %	Exploitation: 12,0 mois Unité: 3,0 mois																																																																																							
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents																																																																																										
Type de déjections à stocker	STO1	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	Nature de litière <input type="text"/>																																																																																	
L - Lisier	100 %						(100 %)	(100 %)	Quantité de litière <input type="text"/>																																																																																	
									Surface unité <input type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																	

Tab 1a - DESCRIPTION DES UNITÉS • RUMINANTS

5 - B3	Tous couloirs béton (logettes 3 rangs)																																																																																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Animaux</th> <th>Effectifs moyens</th> <th>%Stock</th> </tr> <tr> <td>Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)</td> <td>150</td> <td>110 %</td> </tr> </table>	Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)	150	110 %	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Présence</th> <th>sep</th> <th>oct</th> <th>nov</th> <th>dec</th> <th>jan</th> <th>fev</th> <th>mar</th> <th>avr</th> <th>mai</th> <th>jun</th> <th>juil</th> <th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Animaux	Effectifs moyens	%Stock																																																																																												
Vache laitière 8000 - 9000 kg (91 kgN)	150	110 %																																																																																												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																																		
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
	16 h/j																																																																																													
	12 h/j																																																																																													
	8 h/j																																																																																													
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents											Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Type de déjections à stocker</th> <th>STO1</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>Epond.</th> <th>%Pertes</th> <th>%kgN (100 %)</th> <th>%Stock (100 %)</th> </tr> <tr> <td>L - Lisier</td> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>											Type de déjections à stocker	STO1	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)	L - Lisier	100 %								Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																	
Type de déjections à stocker	STO1	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)																																																																																						
L - Lisier	100 %																																																																																													
											Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																																			
											Surface unité <input style="width: 100%;" type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																			

6 - B4	Cases collectives sur litière paillée																																																																																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Animaux</th> <th>Effectifs moyens</th> <th>%Stock</th> </tr> <tr> <td>Veau élevage < 6mois (lait)</td> <td>34</td> <td>100 %</td> </tr> </table>	Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Veau élevage < 6mois (lait)	34	100 %	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Présence</th> <th>sep</th> <th>oct</th> <th>nov</th> <th>dec</th> <th>jan</th> <th>fev</th> <th>mar</th> <th>avr</th> <th>mai</th> <th>jun</th> <th>juil</th> <th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Animaux	Effectifs moyens	%Stock																																																																																												
Veau élevage < 6mois (lait)	34	100 %																																																																																												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																																		
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
	16 h/j																																																																																													
	12 h/j																																																																																													
	8 h/j																																																																																													
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents											Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Type de déjections à stocker</th> <th>SC</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>Epond.</th> <th>%Pertes</th> <th>%kgN (100 %)</th> <th>%Stock (100 %)</th> </tr> <tr> <td>FTCa - Fumier très compact de</td> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>											Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)	FTCa - Fumier très compact de	100 %								Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																	
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)																																																																																						
FTCa - Fumier très compact de	100 %																																																																																													
											Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																																			
											Surface unité <input style="width: 100%;" type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																			

7 - B5.1	Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Animaux</th> <th>Effectifs moyens</th> <th>%Stock</th> </tr> <tr> <td>Génisse 6m-1an (lait)</td> <td>26</td> <td>70 %</td> </tr> </table>	Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Génisse 6m-1an (lait)	26	70 %	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Présence</th> <th>sep</th> <th>oct</th> <th>nov</th> <th>dec</th> <th>jan</th> <th>fev</th> <th>mar</th> <th>avr</th> <th>mai</th> <th>jun</th> <th>juil</th> <th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Animaux	Effectifs moyens	%Stock																																																																																												
Génisse 6m-1an (lait)	26	70 %																																																																																												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																																		
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
	16 h/j																																																																																													
	12 h/j																																																																																													
	8 h/j																																																																																													
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents											Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Type de déjections à stocker</th> <th>SC</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>Epond.</th> <th>%Pertes</th> <th>%kgN (100 %)</th> <th>%Stock (100 %)</th> </tr> <tr> <td>FTCa - Fumier très compact de</td> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>											Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)	FTCa - Fumier très compact de	100 %								Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																	
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)																																																																																						
FTCa - Fumier très compact de	100 %																																																																																													
											Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																																			
											Surface unité <input style="width: 100%;" type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																			

8 - B5.2	Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																													
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Animaux</th> <th>Effectifs moyens</th> <th>%Stock</th> </tr> <tr> <td>Génisse 1-2ans (lait)</td> <td>24</td> <td>100 %</td> </tr> </table>	Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Génisse 1-2ans (lait)	24	100 %	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Présence</th> <th>sep</th> <th>oct</th> <th>nov</th> <th>dec</th> <th>jan</th> <th>fev</th> <th>mar</th> <th>avr</th> <th>mai</th> <th>jun</th> <th>juil</th> <th>aoû</th> </tr> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td></td> <td></td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓							16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Animaux	Effectifs moyens	%Stock																																																																																												
Génisse 1-2ans (lait)	24	100 %																																																																																												
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																																		
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																		
Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓																																																																																							
	16 h/j																																																																																													
	12 h/j																																																																																													
	8 h/j																																																																																													
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents											Exploitation: 12,0 mois Unité: 3,0 mois																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th>Type de déjections à stocker</th> <th>SC</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>Epond.</th> <th>%Pertes</th> <th>%kgN (100 %)</th> <th>%Stock (100 %)</th> </tr> <tr> <td>FTCa - Fumier très compact de</td> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>											Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)	FTCa - Fumier très compact de	100 %								Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																	
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN (100 %)	%Stock (100 %)																																																																																						
FTCa - Fumier très compact de	100 %																																																																																													
											Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>																																																																																			
											Surface unité <input style="width: 100%;" type="text" value="0,0 m²"/>																																																																																			

Tab 1a - DESCRIPTION DES UNITÉS • RUMINANTS

9 - B8		Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Animaux</th> <th>Effectifs moyens</th> <th>%Stock</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Bovin engrais 6m-1an</td> <td>20</td> <td>70 %</td> </tr> <tr> <td>Bovin engrais-400 kg</td> <td>20</td> <td>70 %</td> </tr> </tbody> </table>			Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Bovin engrais 6m-1an	20	70 %	Bovin engrais-400 kg	20	70 %	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Présence</th> <th>sep</th> <th>oct</th> <th>nov</th> <th>dec</th> <th>jan</th> <th>fev</th> <th>mar</th> <th>avr</th> <th>mai</th> <th>jun</th> <th>juil</th> <th>aoû</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Animaux	Effectifs moyens	%Stock																																																																																																	
Bovin engrais 6m-1an	20	70 %																																																																																																	
Bovin engrais-400 kg	20	70 %																																																																																																	
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																																							
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																							
Unité	24 h/j	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																							
	16 h/j																																																																																																		
	12 h/j																																																																																																		
	8 h/j																																																																																																		
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents Exploitation: 12,0 mois Unité: 12,0 mois																																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Type de déjections à stocker</th> <th>SC</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>Epond.</th> <th>%Pertes</th> <th>%kgN</th> <th>%Stock</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FTCa - Fumier très compact de</td> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>(100 %)</td> <td>(100 %)</td> </tr> </tbody> </table>		Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>			Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>			Surface unité <input style="width: 100%; border: 1px solid black;" type="text" value="0,0 m²"/>																																																																									
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock																																																																																											
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)																																																																																											

10 - B7		Aire de couchage paillée "intégrale"																																																																																																	
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Animaux</th> <th>Effectifs moyens</th> <th>%Stock</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Génisse 1-2ans (lait)</td> <td>36</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>Génisse > 2ans (lait)</td> <td>15</td> <td>120 %</td> </tr> </tbody> </table>			Animaux	Effectifs moyens	%Stock	Génisse 1-2ans (lait)	36	100 %	Génisse > 2ans (lait)	15	120 %	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Présence</th> <th>sep</th> <th>oct</th> <th>nov</th> <th>dec</th> <th>jan</th> <th>fev</th> <th>mar</th> <th>avr</th> <th>mai</th> <th>jun</th> <th>juil</th> <th>aoû</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exploitation</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>Unité</td> <td>24 h/j</td> <td></td> <td></td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>16 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>12 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>8 h/j</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>										Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû	Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓							16 h/j													12 h/j													8 h/j											
Animaux	Effectifs moyens	%Stock																																																																																																	
Génisse 1-2ans (lait)	36	100 %																																																																																																	
Génisse > 2ans (lait)	15	120 %																																																																																																	
Présence	sep	oct	nov	dec	jan	fev	mar	avr	mai	jun	juil	aoû																																																																																							
Exploitation	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																																																																																							
Unité	24 h/j			✓	✓	✓	✓																																																																																												
	16 h/j																																																																																																		
	12 h/j																																																																																																		
	8 h/j																																																																																																		
<input type="checkbox"/> Stockage des eaux brunes uniquement lorsque les animaux sont présents Exploitation: 12,0 mois Unité: 3,0 mois																																																																																																			
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Type de déjections à stocker</th> <th>SC</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>...</th> <th>Epond.</th> <th>%Pertes</th> <th>%kgN</th> <th>%Stock</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FTCa - Fumier très compact de</td> <td>100 %</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>(100 %)</td> <td>(100 %)</td> </tr> </tbody> </table>		Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock	FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)	Nature de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>			Quantité de litière <input style="width: 100%;" type="text"/>			Surface unité <input style="width: 100%; border: 1px solid black;" type="text" value="0,0 m²"/>																																																																									
Type de déjections à stocker	SC	Epond.	%Pertes	%kgN	%Stock																																																																																											
FTCa - Fumier très compact de	100 %						(100 %)	(100 %)																																																																																											

Tab 2. STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DEJECTIONS ET EFFLUENTS

Repère de l'unité de stockage	Types de stockage (fumière, fosse, stockage au champ, salle de traite, silo)	Hauteur totale (uniquement fosse)		Hauteur de garde (uniquement fosse)		Origine des produits	Types de produits	kg totaux maîtrisables correspondants	intervalle entre vidange ou durée de stockage (mois)	Capacité existante utile ou volume des silos
1	STO Fosse circulaire enterrée non couverte	3,00 m	0,50 m	ROTO		E				533 m³
2	STO1 Fosse circulaire enterrée non couverte	4,00 m	0,50 m	B1.1 B2.2 B3		L + E	13 972kgN			2 100 m³
3	STO2 Fosse circulaire enterrée non couverte	3,00 m	0,50 m	STO STO1		L + E	892kgN			208 m³
1	SC			B1.2 B2.1 B4 B5.1 B5.2 B8 B7		A	4 359kgN			
1	ROTO Rotative 36 postes (360,0 m², EV standard)					EVBrC				

Toutes espèces	Total	Maîtrisable	Plein air	Pâture
kgN/an	22 350	19 223		3 127

* dont résorbé par traitement

Types de produits :
 A= litière accumulée, F= fumier compact, M= fumier mou, L= lisier, P= purin, S= fientes sèches, H= fientes humides, B= boues, E= autres effluents

Tab 13. REPERES DU CALCUL DES CAPACITES DE STOCKAGE FORFAITAIRES zone A

Station météo : Région centrale

Prise en compte du temps de présence dans le calcul de la capacité réglementaire.

Origine	Mode de logement	Quantité de paille	Périodicité de curage/raclage	Type de produit	Mode d'alimentation	Catégorie animale	Nombre d'animaux, m ² volières de chair, m ² eaux souillées, m ² silo	Correction /place/mois	Durée réglementaire	Temps présence si <	Durée(s) de référence	Durée(s) prod. lit. acc.	Capacité(s) utile(s) de référence et corrigée par animal	% Répartition standard référence	% Répartition sur l'aire de vie	% Répartition (ou égouttage)	% Selon poids, âge, aliment., production	Selon la hauteur de fumier	Capacité utile réglementaire	
STO Fosse circulaire enterrée non couverte																				
533 m³ utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,50 m																				
	ROTO	Relative 36 postes		EVBrc			360,0 m ²		4,0	1			4,0 l/m ² 61,40 m ³			50%			Capacité utile forfaitaire 529,0 m ³	Dont pluie 77,0 m ³
	STO2	Fosse circulaire enterrée non couverte		TFR												-3%			468,4 m ³	-16,4 m ³
STO1 Fosse circulaire enterrée non couverte																				
2 100 m³ utiles, HT = 4,00 m, HG = 0,50 m																				
B1.1		Aire d'exercice couverte	1f/j	L		VL8	20		6,0				6,50 m ³	60%	60%				Capacité utile forfaitaire 2 090,4 m ³	Dont pluie 269,7 m ³
B2.2		Aire d'exercice couverte	2f/s	L		GL2	15		4,5	4			2,03 m ³ 1,80 m ³ 2,70 m ³	50%	60%				143,0 m ³	29,2 m ³
B3		Tous couloirs béton (logettes 3 rangs)	35f/j	L		VL8	150		6,0	6			10,80 m ³						1 782,0 m ³	
STO2		Fosse circulaire enterrée non couverte		TFR												-6%			-133,4 m ³	
STO2 Fosse circulaire enterrée non couverte																				
208 m³ utiles, HT = 3,00 m, HG = 0,50 m																				
STO		Fosse circulaire enterrée non couverte		TFR												+3%			Capacité utile forfaitaire 195,3 m ³	Dont pluie 37,3 m ³
STO1		Fosse circulaire enterrée non couverte		TFR												+6%			+24,5 m ³	+133,4 m ³

Je soussigné M. Donadini Christian
mettre à disposition de la "SCEA de l'oust"
une fosse d'une contenance de 250m³
au lieu-dit La Bécharderie en la
commune de Peillac.

Fait à Peillac, le 01/09/2020

~~Donadini~~

